Jour J-89

REFORME DES FINANCES PUBLIQUES

Basculement du Budget des moyens au Budget-Programme

BON A SAVOIR DANS LA PRESSE DCF

03/10/2019

Conseil des ministres

Budget 2020 : 8 061 milliards de F Cfa pour poursuivre le développement

- La Côte d'Ivoire passe du budget de moyens au budget-programme
- Lutte contre la pauvreté : Un appui additionnel pour les filets sociaux
- Eau potable : De nombreux réservoirs et forages en construction

Regard

Redistribution et transparence

Deux faits, importants pour nous, sont à relever à l'issue du Conseil des ministres très social qui s'est tenu, hier, au Palais présidentiel. Le premier porte sur la redistribution des richesses aux populations. Le second sur la transparence du gouvernement. Hier, le gouvernement a annoncé la ratification de deux accords de prêt pour, l'un, renforcer le programme d'adduction en eau potable en milieu urbain et pour, l'autre, ouvrir davantage les filets sociaux à un plus grand nombre d'Ivoiriens, dans le cadre de la lutte contre la pauvreté.

Sur le projet d'adduction en eau potable, il faut savoir que dans de nombreuses villes de la Côte d'Ivoire, on peut citer Tiassalé, N'Douci, N'Zianouan, Agboville, Korhogo, Bingerville, Issia, Béoumi, seront réalisés de nouveaux réservoirs d'eau, forages et stations de traitement d'eau. Le gouvernement veut ainsi accroître la capacité de production et remédier au déficit. Il est aussi prévu, dans ce programme de renforcement déjà en cours dans certaines villes, l'extension des réseaux de distribution et un plan de

PAR
ÉTIENNE ABOUA

21 000 branchements sociaux.

Hier aussi, le gouvernement a annoncé un élargissement des filets sociaux grâce à un financement supplémentaire. Tous ces efforts du gouvernement, appuyés par des partenaires au développement, entrent dans le vaste ensemble de la lutte contre la pauvreté et la redistribution des richesses. Pour ceux qui ne le savent pas encore, nous allons le répéter, puisque nous l'avons maintes fois indiqué, la redistribution n'est pas le partage de la richesse par division euclidienne. Il s'agit bien de faire profiter aux populations des fruits de la croissance. Et ici, le gouvernement est à l'œuvre. Chaque jour, des pas sont posés et des efforts consentis. La preuve, le prix du cacao pour la campagne 2019-2020 a été fixé à 825 FCfa. L'an dernier, il était à 750FCfa.

L'autre fait que nous voulons relever, c'est la transparence. Hier, le porte-parole du gouvernement, le ministre Sidi Touré, a fait un point sur l'évolution des prix de certaines denrées sur le marché. Sans faux-fuyant, il a indiqué qu'il y avait des baisses, mais aussi des hausses. Le gouvernement n'a rien à cacher. ■

Budget 2020, eau potable, lutte contre la pauvreté...

Ce que le gouvernement a décidé hier

Le Président Alassane Ouattara et les membres du gouvernement ont retrouvé, après Dimbokro, la salle du Conseil des ministres du Palais présidentiel.

Le Chef de l'État et les membres du gouvernement se sont retrouvés, hier, au Palais présidentiel. De nombreux sujets étaient sur la table du Conseil des ministres.

Le budget 2020 a été rendu public. Lors du point presse qui sanctionne chaque Conseil des ministres, le porte-parole du gouvernement, le ministre de la Communication et des Médias, Sidi Touré, a fait savoir qu'il a été fixé à 8061 milliards de FCfa. *" Il s'équilibre en ressources et en charges à 8 061 milliards de FCfa et enregistre une progression de 9,9% par rapport au budget 2019 dont le montant est de 7 334,3 milliards de FCfa"*, a-t-il expliqué. Mais pour cette année, il y a une innovation. La Côte d'Ivoire passe de la budgétisation basée sur les moyens, appliquée depuis les indépendances, au mode budget-programmes. Selon le porte-parole du gouvernement, il *"matérialisera la mise en œuvre effective de la deuxième génération des réformes initiées par l'Uemoa dans la gestion des finances publiques. Cette nouvelle approche de budgétisation privilégie un cadre programmatique pluriannuel associé à des objectifs, en vue d'atteindre des résultats prédéfinis, mesurables par des indicateurs de performance annuels qui favorisent la responsabilisation des acteurs et le renforcement du contrôle"*. Élaboré sur la base de cette nouvelle approche, le projet de budget 2020 est structuré en 35 dotations et 149 programmes budgétaires logés au sein des institutions et des ministères.

À côté du budget 2020, l'annexe fiscale a été également analysée. Comme base de travail de l'annexe fiscale, on peut noter : l'amélioration de l'attractivité des investissements directs étrangers par l'encouragement et la mise en place de nouvelles zones économiques spéciales ; la promotion du développement des Petites et moyennes entreprises (Pme) et la création d'emplois ; la favorisation du développement territorial équilibré et l'amélioration de l'accès à la propriété foncière à travers l'habitat social et économique. C'est un environnement plus attractif que crée le gouvernement à travers de nombreuses exonérations fiscales dans le domaine de la transformation des matières premières.

De nombreux dossiers à caractère social étaient sur la table du Conseil des ministres. (PHOTO : D. R)

Au Conseil des ministres d'hier, il a été aussi question de programme d'adduction d'eau potable en milieu urbain. *"Le Conseil a adopté un décret portant ratification de l'accord de prêt n°6452-CI d'un montant de cent trente-trois millions huit cent mille (133 800 000) euros, soit quatre-vingt-sept milliards sept cent soixante-sept millions quarante-six mille six cents (87 767 046 600) francs Cfa, conclu le 23 juillet 2019 entre l'Association internationale de développement (Aid) et la République de Côte d'Ivoire, en vue du financement additionnel au Projet de renforcement de l'alimentation en eau potable et de l'assainissement en milieu urbain"*, a indiqué le porte-parole du gouvernement. Ce projet, a-t-il fait savoir, permettra d'améliorer la qualité des services d'approvisionnement et l'accès à l'eau dans certaines zones urbaines. Ainsi, à Tiassalé, N'Douci, N'Zianouan, Agboville, Korhogo, Ferkessédougou, Bingerville, Béoumi, Issia, Dabou, Niakara et Songon, seront réalisés de nouveaux réservoirs d'eau, forages et stations de traitement d'eau pour accroître la capacité de production et remédier au déficit. Il sera également procédé, dans ces localités, à l'extension des réseaux de distribution et à la mise en œuvre d'un programme de 21 000 branchements sociaux.

Les filets sociaux qui entrent dans le programme de lutte contre la pauvreté étaient aussi sur la table du Conseil des ministres. Le Président Ouattara et les membres du gouvernement ont adopté un décret portant ratification d'accord de prêt d'un financement supplémentaire pour un élargissement des bénéficiaires de ce programme. *"Le Conseil a adopté un décret portant ratification de l'accord de prêt n° 6436-CI d'un montant de quatre-vingt-neuf millions cent mille (89 100 000) euros, soit cinquante-huit milliards quatre cent quarante-cinq millions sept cent soixante-huit mille six cent quatre-vingt-dix-neuf (58 445 768 699) francs Cfa, conclu le 23 juillet 2019 entre l'Association internationale de développement (Aid) et la République de Côte d'Ivoire, en vue du financement du projet de protection sociale et d'inclusion économique, financement supplémentaire au projet de filets sociaux productifs. Ce financement supplémentaire vise à augmenter le nombre de bénéficiaires du projet de filets sociaux productifs. Il permettra ainsi à un plus grand nombre de ménages pauvres de bénéficier de transferts monétaires numériques afin d'accroître leurs revenus et de mettre en place des services de protection sociale"*, a-t-il poursuivi.

Au cours de la rencontre d'hier, le gouvernement a entendu et adopté une communication relative à l'approvisionnement des marchés en produits de grande consommation et à l'évolution des prix de janvier à juin 2019. Il ressort de celle-ci que les prix de certains produits de grande consommation sur le premier semestre 2019 ont connu une baisse allant de 2,5 à 40% par rapport à l'année dernière sur la même période. Ainsi, les prix des présentations telles que les bidons de 25 litres et de 10 litres d'huile raffinée ont enregistré une baisse respective de 13,4% et de 13,3% au premier semestre. Les prix des matériaux de construction sur cette période n'ont pas connu de changement notable, à l'exception du ciment. En effet, à la suite d'une augmentation de l'offre de ciment, avec la mise en service de nouvelles unités de production, l'on note une baisse des prix sortie usine de la tonne de ciment CPJ 32.5 qui était d'environ 79 000 FCfa, au premier semestre 2018, a connu une baisse de 2,5% au premier semestre 2019. Toutefois, une hausse des prix a été observée au premier semestre pour de nombreux produits. Il s'agit, au niveau des féculents, de l'igname de type Kponan et Assawa ainsi que de la banane plantain qui, moyennement disponibles en début d'année, se sont raréfiées dans les mois marquant la fin du premier semestre 2019. Relativement aux protéines d'origine animale, le prix de la viande a connu une hausse croissante à partir du mois de mai du fait d'un déficit d'approvisionnement aggravé par la grève des chevillards. Cependant, depuis début juin, le marché est régulièrement approvisionné et les prix du kilogramme de viande ont connu une légère baisse pour se situer à 2 900 FCfa, la viande de bœuf sans os, 2 400 FCfa, la viande avec os et 3 200 FCfa pour la viande de mouton.

Le porte-parole du gouvernement a également indiqué, concernant les erreurs constatées dans certains manuels scolaires, que ceux-ci seront retirés du marché. Il a aussi ajouté que l'éditeur, à ses frais, mettra de nouveaux livres sur le marché.

ÉTIENNE ABOUA

Eau potable

De nombreux réservoirs et forages bientôt construits

Le mercredi 02 octobre 2019, un Conseil des Ministres s'est tenu de 10h00 à 13h30, au Palais de la Présidence de la République à Abidjan, sous la présidence de Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, Président de la République, Chef de l'État.

L'ordre du jour de cette réunion comportait les points suivants :

A/-Mesures Générales
Projet de loi
Projets de décret
B/-Mesures Individuelles
C/-Communications
D/-Divers

Le gouvernement Amadou Gon Coulibaly entend continuer sur sa lancée... (PHOTO : BOSSON HONORÉ)

A/– MESURES GÉNÉRALES

PROJET DE LOI

Au titre du ministère auprès du Premier ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'État;

Le Conseil a adopté un projet de loi de finances portant Budget de l'État pour l'année 2020, ainsi que la communication y afférente.
L'année 2020 marquera une année particulière dans l'histoire de la gestion des finances publiques de notre pays.

À la différence de la budgétisation basée sur les moyens, qui était appliquée depuis les indépendances, l'année 2020 consacrera, en effet, le basculement en mode budget-programmes.
Ce basculement se matérialisera par la mise en œuvre effective de la deuxième génération des réformes initiées par l'Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA) dans la gestion des finances publiques. Cette nouvelle approche de budgétisation privilégie un cadre programmatique pluriannuel associé à des objectifs, en vue d'atteindre des résultats prédéfinis, mesurables par des indicateurs de performance annuels qui favorisent la responsabilisation des acteurs et le renforcement du contrôle.
Élaboré sur la base de cette nouvelle approche, le projet de budget 2020 est structuré en 35 dotations et 149 programmes budgétaires logés au sein des Institutions et des Ministères. Il s'équilibre en ressources et en charges à 8 061 milliards de francs Cfa et enregistre une progression de 9,9% par rapport au budget 2019 dont le montant est de 7 334,3 milliards de francs Cfa. Les recettes et les dépenses budgétaires prévues en 2020 s'élèvent respectivement à 4 379,5 milliards de francs Cfa et à 5 807,2 milliards de francs Cfa. Les ressources et les charges de trésorerie qui s'intègrent à la nomenclature classique du budget-programmes se chiffrent pour le projet de budget 2020, respectivement à 2 921,8 milliards de francs Cfa et à 1 494,1 milliards de francs Cfa. Cet équilibre devrait s'établir à 8 432,6 milliards de francs Cfa et à 9 383,1 milliards de francs Cfa respectivement en 2021 et 2022.
Afin d'atteindre l'objectif principal de la politique fiscale du Gouvernement, qui vise à soutenir le secteur privé et les ménages, le projet d'annexe fiscale 2020 a été élaboré autour de six (06) axes stratégiques, notamment :
l'amélioration de l'attractivité des Investissements Directs Étrangers (IDE) et la mise en place de nouvelles zones économiques spéciales ;
la promotion du développement des Petites et Moyennes Entreprises (PME) et la création d'emplois ;
la favorisation du développement territorial équilibré et l'amélioration de l'accès à la propriété foncière, à travers l'habitat social et économique.

Le programme d'adduction en eau potable se poursuit. (PHOTO D'ARCHIVES)

PROJETS DE DECRET

Au titre du ministère des Affaires étrangères, en liaison avec le ministère de l'Économie et des Finances, le ministère de la Ville, le ministère de l'Assainissement et de la Salubrité, le ministère de l'Hydraulique et le ministère auprès du Premier ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'État;

Le Conseil a adopté un décret portant ratification de l'Accord de prêt n° 6452-CI d'un montant de cent trente-trois millions huit cent mille (133 800 000) Euros, soit quatre-vingt-sept milliards sept cent soixante-sept millions quarante-six mille six cents (87 767 046 600) francs Cfa, conclu le 23 juillet 2019 entre l'Associa-

tion Internationale de Développement (AID) et la République de Côte d'Ivoire, en vue du financement additionnel du projet de renforcement de l'alimentation en eau potable et de l'assainissement en milieu urbain.
Ce projet permettra d'améliorer la qualité des services d'approvisionnement en eau et l'accès à l'eau dans certaines zones urbaines. Ainsi, de nouveaux réservoirs d'eau, forages et stations de traitement d'eau seront réalisés à Tiassalé, N'Douci, N'Zianouan, Agboville, Korhogo, Ferkessédougou, Bingerville, Béoumi, Issia, Dabou, Niakara et Songon pour accroître les capacités de production et remédier aux déficits. Il sera également procédé, dans ces localités, à l'extension des réseaux de distribution et à la mise en œuvre d'un programme de 21 000 branchements sociaux.

Au titre du ministère des Affaires Étrangères, en liaison avec le ministère de l'Emploi et de la Protection sociale, le ministère de l'Économie et des Finances, le ministère de la Solidarité, de la Cohésion sociale et de la Lutte contre la pauvreté et le ministère auprès du Premier ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'État;

Le Conseil a adopté un décret portant ratification de l'Accord de prêt n° 6436-CI d'un montant de quatre-vingt-neuf millions cent mille (89 100 000) Euros, soit cinquante-huit milliards quatre cent quarante-cinq millions sept cent soixante-huit mille six cent quatre-vingt-dix-neuf (58 445 768 699) francs Cfa, conclu le 23 juillet 2019 entre l'Association Internationale de Développement (AID) et la République de Côte d'Ivoire, en vue du financement du projet de protection sociale et d'inclusion économique, financement supplémentaire au projet de filets sociaux productifs.
Ce financement supplémentaire vise à augmenter le nombre de bénéficiaires du projet de filets sociaux productifs. Ainsi, il permettra à un plus grand nombre de ménages pauvres de bénéficier de transferts monétaires numériques, afin d'accroître leurs revenus et de mettre en place des services de protection sociale.

Au titre du ministère de la Justice et des Droits de l'Homme, en liaison avec le ministère d'État, ministère de la Défense, le ministère des Affaires étrangères, le ministère de l'Administration du territoire et de la décentralisation, le ministère de la Santé et de l'Hygiène publique, le ministère de l'Économie numérique et de la Poste et le ministère de la modernisation de l'administration et de l'Innovation du service public ;

Le Conseil a adopté un décret fixant les modalités d'application de la loi n° 2018-862 du 19 novembre 2018 relative à l'état civil.
Ce décret organise, en application de la loi sur l'état civil, les modalités de création des bureaux d'état civil, ainsi que des points de collecte communautaire. Il définit les procédures de nomination, ainsi que les missions des agents de l'état civil et des agents de collecte communautaire. En outre, il précise les missions et détermine les compétences des Chefs de mission diplomatique, des Chefs de poste consulaire et des Chefs de contingent de militaires et marins en mission à l'étranger, ainsi que des personnes habilitées à les suppléer, en matière de recueil et d'enregistrement de faits d'état civil.
Il précise, par ailleurs, la nomenclature des registres d'état civil et confie l'exclusivité de leur confection à l'Imprimerie Nationale en vue d'assurer leur uniformité sur l'ensemble du territoire national, ainsi que dans les circonscriptions d'état civil consulaires.

B/– MESURES INDIVIDUELLES

Au titre du ministère de l'Agriculture et du Développement rural ;

Le Conseil a adopté un décret portant nomination de Monsieur Ouattara Blidia Alain Hyacinthe, en qualité de représentant du Président de la République au Conseil d'Administration du Conseil Coton Anacarde (CCA), en remplacement de Monsieur BAMBA Mamadou dont le second mandat de trois (03) ans est arrivé à expiration.

Au titre du ministère des Affaires étrangères;

Le Conseil a donné son accord en vue de la nomination de :

Madame Mabel Del Pilar Gomez Oliver, en qualité d'Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire des Etats-Unis Mexicains près la République de Côte d'Ivoire, avec résidence à Rabat au Maroc ;

Monsieur Loannis Plotas, en qualité d'Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République Hellénique près la République de Côte d'Ivoire, avec résidence à Abuja au Nigéria.

Sidi Tiémoko Touré, ministre de la Communication et des Médias, porte-parole du gouvernement. (PHOTO : BOSSON HONORÉ)

C/– COMMUNICATIONS

Au titre du ministère du Commerce et de l'Industrie;

Le Conseil a adopté une communication relative à l'approvisionnement des marchés en produits de grande consommation et à l'évolution des prix de janvier à juin 2019.
Le suivi des prix des produits de grande consommation sur le premier semestre 2019 fait observer que les prix de certains produits ont connu une baisse allant de 2,5 à 40% par rapport à l'année dernière, sur la même période. Ainsi, les prix des présentations telles que les bidons de 25 litres et de 10 litres d'huile raffinée ont enregistré une baisse de 13,4% et de 13,3% au premier semestre. Les prix des matériaux de construction, sur cette période, n'ont pas connu de changement notable, à l'exception du ciment. En effet, suite à une augmentation de l'offre de ciment, avec la mise en service de nouvelles unités de production, une baisse des prix sortie usine de la tonne de ciment a été notée au premier semestre 2019. Ainsi, le prix usine de la tonne de ciment CPJ 32.5, qui était d'environ 79 000 francs Cfa au premier semestre 2018, a connu une baisse de 2,5% au premier semestre 2019.

Toutefois, une hausse des prix a été observée au premier semestre pour de nombreux produits. Il s'agit, au niveau des féculents, de l'igname de type Kponan et Assawa, ainsi que de la banane plantain qui, moyennement disponibles en début d'année, se sont raréfiées dans les mois marquant la fin du premier semestre 2019. Relativement aux protéines d'origine animale, le prix de la viande a connu une hausse croissante à partir du mois de mai 2019 du fait d'un déficit d'approvisionnement aggravé par la grève des chevillards. Cependant, depuis le début du mois de juin 2019, le marché est régulièrement approvisionné, et les prix du kilogramme de viande ont connu une légère baisse pour se situer à 2 900 francs CFA pour la viande de bœuf sans os, à 2 400 francs CFA pour la viande de bœuf avec os et à 3 200 francs CFA pour la viande de mouton.
Dans la dynamique de la baisse des prix, le Conseil a instruit le Ministre chargé du Commerce, le Ministre chargé de l'Agriculture et l'ensemble des Ministres concernés à l'effet de poursuivre et d'intensifier les efforts engagés par le Gouvernement pour mécaniser l'agriculture et développer les nouvelles techniques de production agricole, mais également d'encadrer au mieux le commerce des produits vivriers entre notre pays et les pays voisins.

Au titre du ministère auprès du Premier ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'État;

Le Conseil a adopté une communication relative à la revue de taxes spéciales et administratives.
Cette opération a été diligentée par le Gouvernement dans le cadre des politiques en cours pour optimiser la gestion des finances publiques et plus précisément pour rationaliser les taxes spéciales, parafiscales et administratives. Il ressort des travaux qui ont consisté, pour l'essentiel, en l'inventaire de l'ensemble de ces taxes, que la Côte d'Ivoire affiche un taux de pression fiscale des plus faibles de la sous-région ouest-africaine, soit 15,6% pour une norme minimale de 20% fixée au niveau de l'UEMOA. En dépit des griefs du secteur privé relativement à ces taxes, cette étude souligne une insuffisance de taxation induite par les contraintes liées à la structure de l'économie nationale, marquée par une forte base agricole et une taille relativement importante du secteur informel. Elle relève toutefois une déperdition de certains produits des taxes administratives ou recettes de services. Aussi, suivant les conclusions de cette étude et dans la dynamique du renforcement de la transparence dans la gestion des finances publiques, le Conseil a instruit le Ministre chargé du Budget et l'ensemble des Ministres concernés, à l'effet de prendre les mesures appropriées pour intégrer et retracer l'ensemble des taxes spéciales et administratives au niveau de la comptabilité publique et assurer un suivi régulier de leur emploi.

Au titre du ministère auprès du Premier ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'État, en liaison avec le ministère de l'Économie et des Finances;

Le Conseil a adopté une communication relative à la problématique de la rationalisation des recettes de services.
Le Conseil a arrêté diverses mesures en vue de rationaliser les taxes administratives ou recettes de services et de les retracer de manière exhaustive au niveau de la comptabilité publique. Ainsi, le Conseil a instruit le Ministre auprès du Premier Ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'État et le Ministre de l'Économie et des Finances à l'effet, d'une part, de s'associer obligatoirement à tous les projets des Ministères techniques visant à instaurer des recettes de services et, d'autre part, de nommer systématiquement un régisseur auprès de chaque structure prélevant des recettes de services.

D- DIVERS

Le Chef de l'État effectuera une visite d'État dans la Région du HAMBOL au mois de novembre 2019. Dans le cadre de cette visite, un Conseil des Ministres se tiendra à Katiola.
Le Conseil a été informé de la fixation du prix bord champ du cacao à 825 francs CFA/KG au titre de la campagne 2019-2020. Ce prix enregistre une augmentation de 10% par rapport à celui de la campagne précédente. Cet effort consenti par le Gouvernement, au profit des agriculteurs, se fait dans un contexte marqué par la tendance baissière des cours mondiaux du cacao.

Fait à Abidjan, le 02 octobre 2019

SIDI TIÉMOKO TOURÉ
MINISTRE DE LA COMMUNICATION ET DES MÉDIAS, PORTE-PAROLE DU GOUVERNEMENT
porteparolat@communication.gouv.ci

Développement urbain / Albert François Amichia :

« Il est urgent d'opposer la résilience citoyenne urbaine à la résignation citoyenne »

Le ministre de la Ville a pris part à la 8e édition du Forum mondial des villes et territoires positifs au Havre, en France, où il a lancé un appel.

Relever le défi de la consolidation des Villes et Territoires Positifs de demain, tel est l'idéal qui a réuni, du 26 au 28 septembre, les participants de la 8e édition du Forum mondial des villes et territoires positifs au Havre (France). Ce rendez-vous des territoires engagés vers le développement holistique des villes et des centres urbains a été l'occasion pour le ministre ivoirien de la Ville, François Albert Amichia, en sa qualité d'invité spécial, de partager la vision du Président de la République Alassane Ouattara et du gouvernement ivoirien sur la ville durable et positive. « *Je me réjouis de l'initiative de ce forum qui encourage à réfléchir, à apprendre et à agir ensemble à l'échelle la plus proche des citoyens, c'est-à-dire, à l'échelle du territoire* » s'est-il félicité. Pour lui, s'il est vrai que les villes africaines n'échappent pas au «syndrome» des mégalopoles, il est important de noter que les pouvoirs publics africains ne restent pas insensibles face à cette situation. La rapidité avec laquelle les populations des villes africaines augmentent, place la question de l'efficacité des politiques publiques sectorielles de développement sur le long terme. En effet, cette croissance démographique confronte les gouvernements à de nombreux défis sur les plans économique, social, financier et en appelle à des actions structurantes et pointues afin de faciliter la vie dans les villes. Pour le ministre Amichia, les villes sont au cœur de la création de richesse car elles abritent, avec leurs périphéries, la majorité des industries et entreprises qui constituent des sources d'emplois pour les citadins. Et cet état de fait, constitue une opportunité afin d'inventer de nouveaux modèles de gouvernance. « *Il est urgent d'opposer ou de proposer la résilience citoyenne urbaine à la résignation citoyenne* » a-t-il déclaré. Pour l'heure, il est impératif de définir la manière d'agir en vue d'atteindre une transformation positive des territoires, surtout, face à la raréfaction des ressources traditionnelles de l'Etat providence. Comme solution, la conversion des aspérités des villes en opportunité d'avenir a été proposée. Et cela ne saurait se faire sans le numérique et l'implication des femmes et des jeunes.

(SOURCE : **SERCOM MINISTÈRE DE LA VILLE**)

La communication du ministre Albert François Amichia traduit la vision du Président Alassane Ouattara. (PHOTO : DR).

Paix et cohésion sociale en Côte d'Ivoire

Des journalistes organisent un colloque à Abobo

Des journalistes de rédactions ivoiriennes, membres de l'association des Journalistes volontaires pour la paix et la cohésion sociale (Jvp), seront en réflexion sur la problématique de la paix et la cohésion sociale, à la mairie d'Abobo, vendredi, au cours d'un mini-colloque sous la présidence du maire d'Abobo. Lundi 30 septembre, une délégation conduite par Laurent Nahounou, président national de cette association, a été reçue, à cet effet, par Siaka Koné, 3e adjoint au maire de la Commune, à son bureau de la mairie.

« *Quelles méthodologies pour une véritable cohésion sociale entre les citoyens Ivoiriens ?* » Tel est le sujet autour duquel ont tourné les échanges entre l'autorité municipale et les journalistes.

Il est question de réfléchir sur des mécanismes facilement applicables au bénéfice des populations, appelées à vivre ensemble, dans la paix. Une démarche qu'apprécie Siaka Koné, lui-même imprégné de notables expériences en la matière.

La réflexion s'inspire du livre "Regard sur les paroles de Mambé", une œuvre du sénateur Michel Coffi Benoît, ex-député-maire de la commune d'Anyama. Autorités administratives et politiques, opérateurs économiques, chefs coutumiers, présidents de communautés allochtones et plusieurs leaders d'associations de femmes et de jeunes de la commune d'Abobo sont attendus à cette séance.

MARIE-ADELE DJIDJE

BCEAO

Direction Générale de l'Economie et de la Monnaie
Direction des Etudes et de la Recherche
Service de la Recherche

LANCEMENT DE L'EDITION 2020 DU PRIX ABDOULAYE FADIGA POUR LA PROMOTION DE LA RECHERCHE ECONOMIQUE DANS LES ETATS MEMBRES DE L'UEMOA

MESSAGE DES AFFICHES POUR LA PRESSE ECRITE

PRIX ABDOULAYE FADIGA
* POUR LA PROMOTION DE LA RECHERCHE ECONOMIQUE

La Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) lance un appel à candidatures pour l'édition 2020 du **« Prix Abdoulaye FADIGA pour la promotion de la recherche économique ».**

Ce Prix constitue un axe de la politique de recherche de la BCEAO qui vise, à travers un cadre de collaboration étroite avec les chercheurs et le monde universitaire, à contribuer au développement des activités de recherche au sein de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA).

D'une valeur de **dix (10) millions de FCFA,** il récompense un travail de recherche original portant sur un sujet d'ordre économique, monétaire ou financier présentant un intérêt scientifique avéré pour les Etats membres de l'UEMOA et pour la BCEAO.

Pour cette édition, les thèmes des articles à soumettre devraient s'inscrire dans les problématiques ci-après:

- l'analyse du secteur financier et monétaire, à travers l'identification de ses caractéristiques principales et sa contribution au développement économique et social des Etats membres de l'Union. Cette analyse peut porter notamment sur la politique monétaire de l'Union et ses mécanismes de transmission, le marché du crédit, le financement de l'activité économique, les liens entre le secteur financier et le reste de l'économie ainsi que sur les perspectives de développement du secteur financier et son impact sur les économies de l'Union ;
- l'examen de questions macroéconomiques relatives aux finances publiques, à l'endettement public et à la coordination entre politiques monétaire et budgétaire ;
- les préoccupations relatives à l'intégration économique régionale, en particulier les conditions de viabilité des unions monétaires en Afrique de l'Ouest ;
- l'évaluation des contraintes liées aux chocs exogènes, notamment les fluctuations des cours des matières premières agricoles et minières qui affectent la croissance au sein de l'Union ;
- l'analyse de questions relatives à l'emploi, à la croissance économique et à la stabilité des prix dans les pays en développement.

Peuvent faire acte de candidature, les chercheurs ressortissants de l'un des huit (8) Etats membres de l'UEMOA (Bénin, Burkina, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal, Togo), résidant ou non sur le territoire de l'Union et âgés de **quarante-cinq (45 ans au plus** au 31 décembre 2020. Le travail de recherche (ou étude) peut être personnel ou avoir été élaboré par une équipe.

Le Règlement du Prix et la fiche de candidature peuvent être téléchargés sur le site Internet de la BCEAO : **http://www.bceao.int**, rubrique **« Prix Abdoulaye FADIGA ».** Ils peuvent également être obtenus au Siège de la BCEAO, auprès de la Direction des Affaires Juridiques, dans les Agences Principales de la BCEAO et au niveau de la Représentation de la BCEAO auprès des Institutions Européennes de Coopération à Paris.

Le délai limite de soumission des dossiers de candidature est **fixé au 31 juillet 2020.** Le dossier de candidature devra comporter tous les éléments requis pour son éligibilité **et être transmis à l'adresse électronique : prixabdoulayefadiga@bceao.int.**

Pour toutes informations complémentaires, écrire à cette adresse électronique.

Toutes les formalités liées à la candidature à ce Prix sont gratuites.

« Prix Abdoulaye FADIGA pour la promotion de la recherche économique ».

Une initiative de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO).

* Premier Gouverneur de la BCEAO.

Axe Akoupé-Kotobi-Bongouanou réhabilité

Le Moronou retrouve le sourire

Le vice-Président Daniel Kablan Duncan est attendu le 5 octobre à Bongouanou, chef-lieu de la région du Moronou, où il va inaugurer officiellement l'axe Akoupé-Kotobi-Bongouanou qui a été totalement refait.

Après plus de vingt ans de calvaire, les populations du Moronou peuvent entrer et sortir facilement de la région grâce à cette infrastructure.

Gilbert Amalaman, maire de Bongouanou. (PHOTOS : PORO DAGNOGO)

Aujourd'hui, rallier la région du Moronou à partir d'Abidjan est un jeu d'enfant. Alors qu'il fut un temps, bien récent d'ailleurs, où c'était un véritable parcours du combattant. Ce trajet, long de 210 kilomètres, se fait désormais en deux heures et demi maximum, là où on mettait près de cinq heures avant. Qu'est-ce qui a changé ? Eh bien, la route ! De fait, il y a un peu plus de deux décennies, l'axe Akoupé-Kotobi-Bongouanou qui constitue la voie directe pour atteindre Bongouanou, le chef-lieu et centre géographique de ce royaume agni, a commencé à se dégrader jusqu'à atteindre un niveau tel que les usagers n'osaient plus l'emprunter. Ils étaient obligés de le contourner en passant par le village de Bonahouin, puis le département d'Arrah avant de « retomber » sur Kotobi et aller à Bongouanou. Un long détour d'environ 70 kilomètres qui leur faisait perdre beaucoup de temps et d'argent. Aussi, à un moment donné, cette route alternative a-t-elle commencé à se dégrader du fait de sa forte fréquentation. Du coup, le calvaire des voyageurs qui vont où qui sortent du Moronou était vécu des deux côtés. Mais heureusement, par la volonté bien manifeste du Chef de l'État de restaurer les infrastructures routières partout à travers le pays, l'axe Akoupé-Kotobi-Bongouanou a été totalement rehabilité il y a quelques mois, et est de nouveau ouvert à la circulation. Il sera officiellement inauguré le 5 octobre par le vice-Président Daniel Kablan Duncan, au cours d'une cérémonie couplée d'un hommage à Alassane Ouattara, qui se tiendra à Bongouanou.

Mais avant cet événement très attendu par les fils et filles du Moronou, une équipe de reportage de *Fraternité Matin* s'est rendue dans la région pour rencontrer les différents acteurs.

Une grande mobilisation se prépare

Partout, en ville comme dans les villages, c'est un sentiment de joie et de reconnaissance envers le gouvernement. En fait, cette voie était la priorité des priorités pour les populations du Moronou. D'ailleurs, précise Amani Amani, le directeur du développement et de la planification au Conseil régional du Moronou, la rehabilitation de cet axe, long d'environ 60 kilomètres, était la plus grande priorité du Pnd 2016-2020 du Moronou.

Pour le député et maire de la commune de Bongouanou, Gilbert Amalaman, c'est un privilège pour sa circonscription et ses administrés de recevoir le vice-Président. « *Nous, populations de Bongouanou, pouvons confirmer que la route précède le développement, quand on se souvient du calvaire pour venir ou sortir d'ici. Désormais, nous avons une route toute neuve qui nous réjouit énormément. Nous nous sentons privilégiés non seulement pour avoir bénéficié de cette infrastructure mais aussi de recevoir le vice-Président qui viendra l'inaugurer. Nous saurons dire merci aux autorités étatiques avec une grande mobilisation* », a-t-il promis.

Même son de cloche du côté de M'Batto, un autre département du Moronou. D'ailleurs, à notre arrivée à son domicile le 19 septembre, le maire de la ville, Jacob Kouamé Koua, tenait une réunion préparatoire de l'événement avec ses relais sociaux. Une réunion qui a été suivie d'une autre dans le village d'Assoumoukro, situé à environ un kilomètre de la ville, où il est allé mobiliser les populations. Nous avons suivi la délégation du maire à Assoumoukro. «*Comme vous le constater, nous sommes à l'œuvre pour la mobilisation. L'événement doit être une grande réussite, l'objet, à savoir la route reconstruite, est d'une importance capitale pour nos populations (...) Nous comptons déplacer au moins 2000 personnes sur Bongouanou pour la cérémonie* », a précisé le maire de M'Batto. Pour atteindre cet objectif de mobilisation, il peut compter sur le soutien des chefs de village et d'organisations locales qui sont tous aussi enthousiastes et impatients que le jour de l'événement arrive. En tout cas, c'est ce qu'a affirmé le chef d'Assoumoukro, Ettien Assi, qui dit être très heureux parce que « *désormais, il est facile d'acheminer nos productions agricoles vers les autres villes et Abidjan. Quoi de plus normal que d'être reconnaissant à notre bienfaiteur !* ». Antoine Gbê, le secrétaire général de préfecture de M'Batto, assurant l'intérim du préfet décédé, est lui aussi au four et au moulin pour la mobilisation. Il a relevé un avantage très important à ses yeux. « *Beaucoup de vies ont été sauvées grâce à cette route, parce que les évacuations sanitaires sur Bongouanou ont été faites dans le temps. Par le passé, c'était la croix et la bannière* », raconte-il.

Du côté d'Arrah, le troisième et dernier département du Moronou, c'est aussi la gratitude qui est au bout des lèvres des personnes interrogées. Les autorités locales sont dans un bon état d'esprit. Comme le préfet, Michel Koffi Yao, qui précise que les populations sont soulagées. « *Le besoin était réel. Aujourd'hui, ce sont tous les filles et fils de la région qui se sentent soulagés et qui ont retrouvé le sourire. En tout cas, le Président de la République a vu juste en réhabilitant cette route très importante pour l'économie*

FORMATION RSE 2019 A ABIDJAN

Comment mettre en œuvre la démarche RSE en entreprise?
Par quoi commencer ?
Comment valoriser vos actions RSE?

FORMATION « IMPLEMENTATION DE LA RSE EN ENTREPRISE »

Date : session1 du 29 au 31 octobre 2019 / session2 du 18 au 20 décembre 2019 à Abidjan Hôtel AZALAI
Coût : 850 000F (HT) / participant

Formation Intra entreprise (disponible)

Inscription : **en ligne www.tchol-efqm.com**, par E-mail : **tchol.efqm@outlook.fr**, par tel : 79 66 00 24 / 07 00 31 32

TCHOL-EXCELLENCE (TCHOL-EFQM)

de la région », a-t-il commenté.

Pas un seul nid-de-poule !

Gain de temps, regain de sécurité, économie de carburant, facilité d'évacuation sanitaire et des produits agricoles, confort du voyage, rapprochement des communautés… les retombées socio-économiques et culturelles de l'axe Akoupé-Kotobi-Bongouanou sont nombreuses. *« Nous n'avons plus de stress à l'idée de prendre cette route. Et pendant le voyage on peut se permettre même de dormir, tellement la route est agréable d'ici à Abidjan »*, témoigne, un brin taquin, le maire de Bongouanou. À la gare de la compagnie de transport Gdf, la seule compagnie de Bongouanou qui a persévéré lorsqu'il n'y avait quasiment plus de route, c'est l'enthousiasme des voyageurs qui nous accueille. Aussi bien ceux qui attendent leur départ que ceux qui arrivent, tout le monde est content. Il est 11h, Armel Koutché vient d'arriver d'Abidjan. À peine descendu du car, il se permet un long étirement accompagné d'un bâillement. Apparemment, il est étonné d'être arrivé si tôt à destination. Y a de quoi, il vient de se réveiller. *« J'ai passé tout mon temps à dormir dans le car parce que j'étais très fatigué. Mais j'ai pu récupérer [illegible] car le voyage a été court et agréable. D'ici, je vais à M'Batto faire une petite course ensuite je retourne sur Abidjan vers 15 heures »*, raconte-il.

Les coupeurs de route nous fatiguaient

Grâce à la route réhabilité, les voyageurs peuvent se permettre de faire aller-retour sur Abidjan le même jour. Toute chose qui profite bien à la compagnie Gdf. À en croire son directeur des opérations, Tiécoura Ettien, la compagnie vient de renforcer son parc automobile. La demande de voyage étant en forte croissance, il faut la satisfaire. *« Avant, lorsqu'on passait par Arrah et Bonanhouin, on faisait beaucoup de dépenses mécaniques. Il y avait aussi les contraintes de temps qui nous faisaient dépenser en carburant. Sans oublier qu'on devait faire accompagner les cars par des gendarmes à certaines heures, à cause des coupeurs de route qui nous fatiguaient beaucoup. Mais aujourd'hui, il y a une nette amélioration au niveau de toutes ces dépenses supplémentaires et au niveau de la sécurité. Les pneus des cars durent un peu plus que par le passé »*, explique-t-il. De M'Batto à Arrah, en passant par Bongouanou et Kotobi, les transporteurs et syndicats de transporteurs rencontrés sont unanimes sur le fait que la réhabilitation de l'axe Akoupé-Kotobi-Bongouanou a bouleversé positivement leurs activités. En témoigne Djibril Koné, président de l'Union des syndicats des transporteurs de Kotobi. *« Nous n'avions aucun avantage en passant par Arrah. La consommation du carburant était beaucoup élevée, sans oublier nos véhicules qui devaient toujours entrer au garage après chaque voyage. Au point que des transporteurs ont baissé la fréquence de leurs voyages et même des compagnies qui ont arrêté leurs activités, ce qui causait beaucoup de préjudice aux voyageurs. Mais aujourd'hui, beaucoup d'entre eux ont commencé à renouveler leurs véhicules, d'autres personnes s'intéressent au secteur du transport et le nombre de passagers augmente »*.

Tout est redevenu comme avant

Le regain de vitalité du secteur des transports impacte positivement l'activité agricole. Le Moronou, rappelons-le, cette région du centre-est peuplée d'environ 360 000 âmes, est une grande zone de production agricole. Le président du Conseil d'administration de la Société coopérative agricole entraide de Kotobi [illegible] (Scaek-Coop-Ca), Jacques Angui Angui, dit être très heureux aujourd'hui. Les activités de sa coopérative située en bordure de route, au carrefour de Kotobi, à l'en croire, marchent très bien depuis la réhabilitation de la route. Selon lui, le coût du transport des produits a baissé sans oublier que *« nos produits ne périssent plus sur la route »*. Foua Lou Ahondjon, présidente de la coopérative Yélafiwossou de M'Batto, elle, a émis un vœu. *«Nous sommes très contents pour ce qui a été fait, mais notre vœu est qu'il y ait de routes d'accès aux plantations. Comme ça, on pourra sauver nos récoltes qui y pourrissent et les planteurs seront plus heureux »*, a-t-il demandé.

Les commerçants en bordure du tronçon Akoupé-Kotobi, qui s'étaient délocalisés sur l'axe d'Arrah, se sont réinstallés et y mènent bien leurs activités. Le chef du village de Kotobi, Nanan Assoa Kouassi, résume en disant que *« tout est redevenu comme avant. Kotobi est redevenu le grand carrefour qu'il fut »*. Il promet qu'une forte délégation fera le déplacement de Bongouanou pour la cérémonie d'inauguration officielle. ■

FAUSTIN ÉHOUMAN
ENVOYÉ SPÉCIAL
DANS LE MORONOU

M'Batto veut se relever

La région du Moronou, et plus particulièrement M'Batto, a fait partie à une époque donnée, de la boucle du cacao. Ce qui lui a permis de connaître un certain développement avant que la boucle ne se déplace vers l'ouest. Aujourd'hui, cette ville de 106 000 habitants se sent très peu servie en infrastructures de développement. En tout cas, des trois départements de la région, c'est la moins nantie, estime son maire, Jacob Koua Kouamé. Avis que partage le secrétaire général de la préfecture, Antoine Gbê, par ailleurs préfet par intérim. Et que nous partageons également après avoir sillonné la ville. *« En termes de route tant urbaines que péri-urbaines, de centres de santé, d'écoles, notre département est resté en marge du développement »*, estime le maire Jacob Kouamé. Les infrastructures sont pour la plupart vétustes et des services de base sont inexistants pour une ville de plus de 100 000 habitants. Les populations attendent beaucoup du gouvernement, comme l'a souligné Antoine Gbê. *« Tout est délabré dans la ville. Le lycée est totalement tombé en ruine, le centre de santé urbain n'a pas de bloc opératoire, pas de pédiatre, etc., plein de services devant assurer le bien-être des populations manquent à la ville. C'est pourquoi nous sommes tous unis derrière nos illustres cadres dont Ahoua N'Doli et Affi N'Guessan qui ont appelé tous les élus et les populations à l'union afin que notre département puisse se relever »*, a-t-il ajouté. ■

Jacob Kouamé, maire de la commune. (PHOTOS : PORO DAGNOGO)

Antoine Gbê, préfet par intérim du département.

F. ÉHOUMAN

Disons une reconstruction

De nombreuses routes ont été réhabilitées ou simplement embellies ces dernières années. Mais en ce qui concerne l'axe Akoupé-Kotobi-Bongouanou, on ne parlera pas d'une réhabilitation même si dans la forme c'en est une. On parlera plutôt d'une reconstruction, tellement cette route était dégradée. Au point que plus personne n'osait l'emprunter. D'ailleurs, les autorités de la région du Moronou la considèrent comme une nouvelle infrastructure. Longue de 58 kilomètres, cette route était extrêmement dégradée depuis plus de deux décennies. Sa reconstruction qui a coûté 27 milliards de F Cfa a été assurée par l'entreprise française Razel-Côte d'Ivoire. Il s'est agi du recyclage des 58 km de chaussée avec un élargissement de la section Akoupé-Kotobi. Le financement du projet a été assuré par l'État ivoirien à travers le Trésor, avec l'appui de ses partenaires que sont l'Uemoa, la Banque islamique de développement (Bidc) et la Banque ouest africaine de développement (Boad). ■

F. ÉHOUMAN

Ces routes qui vont désenclaver le Moronou

L'axe Bongouanou - Dimbokro et l'axe M'Batto-Anoumaba-Céchi doivent être réhabilités afin que les capitales régionales du Moronou, du N'Zi, de La Mé et de l'Agnéby soient reliées. (PHOTOS : PORO DAGNOGO)

Outre l'axe Akoupé-Kotobi-Bongouanou qui vient d'être reconstruit, il faut encore construire trois autres routes pour que la région du Moronou soit totalement désenclavée et que les capitales régionales du Moronou (Bongouanou), de La Mé (Adzopé) et du N'Zi (Dimbokro) soient reliées. D'abord, il y a l'axe Bongouanou – Dimbokro, long d'environ 60 Kilomètres. Cette route est encore une piste. Quasiment impraticable. À en croire le préfet par intérim de M'Batto, Antoine Gbê, il faut mettre environ deux heures pour la parcourir. Mais heureusement, poursuit-il, les travaux de construction de cette route ont été annoncés et vont bientôt démarrer.

Il y a ensuite l'axe M'Batto-Morokro-Autoroute du Nord, long de 82 Km, à bitumer. La construction de cette route fera également partie des doléances qui seront présentées au vice-Président. Enfin, l'axe M'Batto-Céchi-Agboville. Sur cet axe, c'est seulement le tronçon M'Batto- Céchi, une quarantaine de kilomètres, qu'il reste à bitumer. Si c'est fait, la ville de M'Batto se rapprochera d'environ 80 Km d'Abidjan, passant de 230 Km à 153 Km. ■

F. ÉHOUMAN

Sécurité et compétitivité des entreprises

Le secteur privé mène la réflexion sur l'intelligence économique

Emmanuel Essis Esmel, ministre auprès du Premier ministre chargé de la Promotion de l'investissement, a procédé, le 30 septembre, à l'ouverture de la 1ère édition de la Semaine africaine de l'innovation.

Dans un monde marqué par la compétitivité, la rude concurrence et la suppression ou le démantèlement de plus en plus des barrières tarifaires, les entreprises ivoiriennes, créatrices de richesses, refusent de jouer les seconds rôles. C'est dans ce contexte que le 30 septembre, au siège de la Chambre de commerce et d'industrie de Côte d'Ivoire (Cci), dans le quartier du Plateau, a eu lieu la 1ere édition de la Semaine africaine de l'innovation.

Cette édition est marquée par la tenue de la 4e édition, après le Maroc et le Sénégal, des Assises africaines de l'intelligence économique (Aaie). Une occasion pour les patrons d'entreprises d'échanger avec des experts sur les nouvelles méthodes et stratégies qu'offre l'intelligence économique en matière de compétitivité et de conquête de nouveaux marchés. Cet important sujet préoccupe aussi le gouvernement ivoirien. La particularité de l'édition 2019 sera la présentation de la plateforme franco-fil de mise en relation d'affaires entre entreprises du monde francophone. La 5e édition du Land of african Business (Lab) et la cérémonie des Africa rethink awards (Ara) visant à récompenser les meilleures start-up africaines dans plusieurs domaines d'activités font également partie de cet important rendez-vous qui mobilise plusieurs spécialistes venus d'Afrique et d'Europe et qui ferme ses portes ce 4 octobre.

Plusieurs spécialistes, venus d'Afrique et d'Europe, prennent part à la 1ère édition de la Semaine africaine de l'innovation. (PH : DR)

L'intelligence économique intéresse de plus en plus les entreprises africaines qui ont compris son rôle. Elle se présente comme l'ensemble des actions coordonnées de recherche, de traitement et de distribution, en vue de son exploitation, de l'information utile aux acteurs économiques. Et prend en compte les opérations de surveillance de l'environnement concurrentiel (protection, veille, influence, etc.) et aide les décideurs à prendre des décisions au moment opportun pour faire avancer l'entreprise.

« *Au moment où les perspectives de l'émergence de la Côte d'Ivoire sont certaines, il apparaît impérieux de susciter un débat cognitif, sur les enjeux de l'intelligence économique au sens large pour le développement et la compétitivité du secteur privé* », a déclaré le ministre auprès du Premier ministre chargé de la Promotion de l'investissement, Emmanuel Essis Esmel, à l'ouverture des travaux. Si le chef du gouvernement, Amadou Gon Coulibaly, est le parrain, Emmanuel Essis Esmel, quant à lui, préside cette Semaine africaine de l'innovation qui met un accent particulier sur l'intelligence économique. À l'occasion, le Président de la République s'est même fait représenter. Pour le ministre auprès du Premier ministre chargé de la Promotion de l'investissement, cette implication des plus hautes autorités du pays montre à quel point « *l'investissement privé tient une place particulière dans la stratégie de développement* » de la Côte d'Ivoire. La relance économique amorcée depuis 2012, avec une croissance annuelle moyenne de 8%, est essentiellement tirée par les investissements avec le taux de 21% du Pib l'an passé. Et les perspectives en 2020, selon le représentant du gouvernement s'établissent à 23%. Vu le rôle que joue l'intelligence économique, Faman Touré, président de la Cci, a appelé les entreprises à intégrer cette démarche dans leur gestion. Ce qui pourrait leur permettre «*d'anticiper, de s'adapter* », dans un contexte de concurrence. Le même soir, Essis Esmel a offert aux participants un dîner à l'hôtel Azalaï, à Marcory■

ANOH KOUAO

Civisme fiscal

La Dgi sensibilise les populations de Bouaké

Dans le cadre de sa politique de sensibilisation et d'information, la Direction générale des Impôts (Dgi), à travers la sous-direction de la promotion du civisme fiscal, a organisé des journées de sensibilisation du 13 au 21 septembre 2019 à Bouaké. Plusieurs activités, notamment des conférences et rencontres d'échange, une caravane de distribution de supports d'information aux populations et des émissions radiodiffusées étaient au programme de cette campagne. Au lancement de la tournée au siège du Haut conseil des transporteurs de Bouaké, les envoyés de la Dgi ont entretenu les participants des obligations fiscales applicables au secteur du transport et de l'impôt foncier. Diallo Nabo Séraphin, sous-directeur de la Promotion du civisme fiscal, a passé en revue les obligations fiscales applicables au secteur du transport, les fondements, le rôle et l'importance de l'impôt pour les populations elles-mêmes en général. Quant à Debouih Michel, chef de service d'assiette de l'impôt foncier de Bouaké 1, à la Direction régionale de Bouaké, il a apporté des réponses aux questions relatives aux biens, immeubles passibles de cet impôt, aux périodes de déclaration et de paiement ainsi qu'aux nouveaux moyens de paiement. Le conférencier a aussi parlé de la clé de répartition des recettes issues de cet impôt entre l'Etat et les collectivités locales.

Après cette première étape, la délégation a marqué une escale au campus I de l'Université Alassane Ouattara pour échanger avec les étudiants. Les étudiants ont été instruits notamment sur le thème : « *La déductibilité de la Taxe sur la valeur ajoutée (Tva) et le lien entre fiscalité, gouvernance et redevabilité.* »

La campagne de sensibilisation s'est achevée par une caravane composée de 50 volontaires, tous des étudiants, qui a sillonné la ville de Bouaké afin d'appeler les populations à adhérer au civisme fiscal.

Après la région de Gbêkê, d'autres localités du pays recevront les envoyés de la DFg dans les prochains jours■

DAVID YA

Investissements réseau et connectivité

La Côte d'Ivoire a un nouveau câble sous-marin

Le Groupe Orange et la société MainOne Cable Company ont signé un accord de partenariat, annoncé il y a un an, pour le déploiement d'un câble sous-marin visant à améliorer la connectivité au Sénégal et en Côte d'Ivoire.

Le mardi 1er octobre, représentée par Didier Kla, directeur technique et Raoul Yobouet, directeur marketing, Orange Ci a participé à la cérémonie d'atterrissement du câble sous-marin Mainone qui s'est tenue à Grand-Bassam, en présence du ministère de l'Économie numérique et de la Poste, du directeur général de l'Autorité de régulation des télécommunications/Tic de Côte d'Ivoire (Artci) et des autorités administratives et coutumières de la ville.

Se prononçant sur l'impact de ce partenariat, Mamadou Bamba, directeur général d'Orange Côte d'Ivoire, a déclaré : « *Nous investissons énormément dans le réseau afin de faire de la Côte d'Ivoire un havre du très haut débit et pouvoir développer de nouveaux services digitaux accessibles à tous, innovants, simples et de confiance.* »

Orange Côte d'Ivoire a promis d'investir près de 180 milliards de FCfa dans le réseau et d'améliorer continuellement la qualité de service. La mise en service de ce nouveau câble permettra de garantir un accès fiable aux réseaux haut débit du monde entier et de satisfaire les besoins croissants de l'ensemble des acteurs de l'économie numérique : grand public, entreprises, opérateurs, etc■

D. YA
(SOURCE SERCOM)

5e édition de La voie du Co-développement

La Côte d'Ivoire à l'honneur

La chaîne de télévision Medi1TV Afrique basée à Tanger, Rabat, Dakar et Abidjan, a annoncé le 30 septembre au Sofitel Abidjan Hôtel Ivoire, la tenue le 5 décembre prochain, de la «*Journée de la Côte d'Ivoire* », dans le cadre de la deuxième étape de sa caravane "*La voie du Co-développement* ". Il s'agit d'une série d'escales qui présentent le potentiel d'émergence des pays africains. Il s'agit, à la date indiquée, d'une programmation entièrement dédiée aux mutations économiques, sociales et culturelles de la Côte d'Ivoire, dans laquelle le groupe proposera à ses téléspectateurs un projet éditorial multimédia – TV, radio, digital et live avec l'organisation d'une conférence débat. «*La Journée de la Côte d'Ivoire, c'est une célébration du chemin parcouru depuis une décennie* », a déclaré Omar Dahbi, directeur des rédactions et contenus de Medi1TV et Medi1 radio. « *Elle mettra en lumière un plan national de développement ambitieux, les grands projets structurants, les opportunités d'investissements, un secteur des TIC et une scène artistique en pleine effervescence ainsi que la place d'Abidjan comme hub financier et culturel dans la région* », a-t-il ajouté.

Durant 24 heures, la chaîne mettra à l'honneur, à travers des reportages, des enquêtes, des entretiens et des débats, les grands projets et les initiatives innovantes de la Côte d'Ivoire en mouvement. Pour ce faire, la parole sera donnée aux décideurs et l'ensemble des acteurs économiques, sociaux et culturels qui contribuent chaque jour à façonner la Côte d'Ivoire de demain. L'antenne mettra également le projecteur sur le dynamisme de la jeunesse ivoirienne qui crée, innove, entreprend et joue un rôle clé dans la transformation sociale et économique du pays. Après une première escale au Sénégal, la chaîne prévoit au cours de «*La Journée de la Côte d'Ivoire*» une conférence débat sur le thème « *Côte d'Ivoire : à l'Orée de l'émergence* ». Il est aussi prévu la remise du « *Trophée de l'Émergence* », retransmise en live depuis Abidjan sur la chaîne Medi1TV Afrique.■

ABOUBAKAR BAMBA

SEM. Michael Grau, ambassadeur de la République fédérale d'Allemagne en Côte d'Ivoire

" Notre coopération vise à apporter le soutien nécessaire pour la paix et la prospérité "

À l'occasion de la célébration de la Journée de l'unité allemande, ce 3 octobre, le diplomate situe les enjeux de cette commémoration et fait un point sur la coopération bilatérale.

(PH : HONORÉ BOSSON)

Excellence, sous quel signe placez-vous les festivités de la fête nationale de votre pays cette année ?

Nous plaçons ces festivités sous le signe d'une énergie nouvelle, d'un nouvel élan pour un partenariat harmonieux entre l'Europe et l'Afrique. La démolition du mur de Berlin, il y a 30 ans, a marqué l'unification de l'Allemagne et la fin de la guerre froide. Et l'Allemagne a mis ces 30 années bien à profit. En témoignent sa position sur la scène internationale et son succès économique.

A travers notre coopération renouvelée avec l'Afrique, nous avons démontré que l'Allemagne est prête à engager son potentiel, ses idées, son poids en Europe et dans le monde pour un nouveau départ des pays africains. A cette fin, l'Allemagne adapte son programme de coopération bilatérale avec la Côte d'Ivoire qui a commencé en 1962.

Concernant ma mission ici, elle a démarré en septembre 2017. Cela a coïncidé avec la tenue du Sommet Union africaine-Union européenne à Abidjan, auquel notre Chancelière a pris part. Ce Sommet a mis un focus spécial sur la jeunesse et le partenariat, avec un accent particulier sur la coopération avec le secteur privé. Nous avons voulu donner un nouvel élan à ce partenariat par la création d'un groupe d'appui pour l'Afrique au sein du G 20, lors de la présidence d'Allemagne en 2017. C'est ainsi qu'est né le « Compact » avec l'Afrique. Il s'agit d'un programme spécial qui vise à attirer les investissements étrangers vers le continent africain.

Je voudrais mentionner que le Plan Afrique de l'Union européenne est également orienté dans ce sens. Et j'attends, avec beaucoup d'espoir, la prise de fonction de la nouvelle commission de l'Ue dirigée par l'Allemande Ursula von der Leyen. Car les défis sont multiples : le renforcement de l'Union à l'intérieur et à l'extérieur et, conjointement, la concrétisation du partenariat entre les pays des deux côtés de la Méditerranée.

En réalité, nous saisissons la volonté des gouvernements africains pour faire du partenariat le moteur du développement. Et nous soutenons cela à travers des programmes bilatéraux et notre collaboration avec l'Union africaine et les organisations régionales telles que la Cedeao.

Sur le portail web de l'ambassade en Côte d'Ivoire, nous pouvons lire : « Le progrès de la Côte d'Ivoire est au cœur de la coopération allemande. Ensemble, nous travaillons pour le renforcement de notre partenariat, la paix et la prospérité ». Que faut-il entendre par là ?

Avant tout, « paix et prospérité» sont les deux choses que les Ivoiriens désirent pour eux-mêmes. Cela a trait à la paix durable, à la réconciliation ainsi qu'à la préservation des acquis économiques et un lendemain meilleur. Il s'inscrit parfaitement dans le concept de l'émergence économique prôné par le gouvernement ivoirien et rime avec plus d'opportunités d'emplois plus productifs et mieux rémunérés. Ce qui signifie: libérer la dynamique économique pour mieux utiliser les nombreux talents de la nouvelle génération d'Africains. À mon avis, les Ivoiriens ont l'énergie, le dynamisme et la solidité pour faire beaucoup de choses, mais ils sont souvent confrontés au manque de confiance en eux-mêmes et aux problèmes de l'environnement économique tels que le manque d'infrastructures, de services adéquats de financement. En définitive, la Coopération allemande vise à apporter le soutien nécessaire pour que la paix et la prospérité deviennent une réalité en Afrique, en général, et particulièrement dans une Côte d'Ivoire qui, bien qu'ayant fait un indéniable progrès, reste marquée par des années de crise socio-politique.

> **« L'Allemagne a élargi sa coopération à travers la mise en place de projets avec différents ministères en Côte d'Ivoire ; notamment ceux de l'Énergie, de l'Agriculture, du Commerce, de l'Industrie, de l'Environnement, de la Santé, de l'Artisanat. Et pour la première fois, depuis 2002, des négociations gouvernementales formelles sur la coopération auront lieu, cette semaine même, ici à Abidjan, au ministère des Affaires étrangères. »**

Il a été annoncé le plan "Angela Merkel" pour la Côte d'Ivoire. Où en êtes-vous avec ce programme ?

C'est, en effet, grâce au Président Alassane Ouattara que notre coopération est souvent associée au nom de la Chancelière fédérale.

Nous tenons alors à remercier le Président Ouattara qui a, d'ailleurs, pris part au sommet inaugural du Compact avec l'Afrique en été 2017 à Berlin, ainsi qu'à la rencontre suivante en 2018, également à Berlin, où les deux chefs se sont à nouveau rencontrés.

En effet, l'Allemagne a élargi sa coopération à travers la mise en place de projets avec différents ministères en Côte d'Ivoire ; notamment ceux de l'Énergie, de l'Agriculture, du Commerce, de l'Industrie, de l'Environnement, de la Santé, de l'Artisanat. Et pour la première fois, depuis 2002, des négociations gouvernementales formelles sur la coopération auront lieu, cette semaine même, ici à Abidjan, au ministère des Affaires étrangères. Nous allons discuter avec lesdits ministères sur leurs priorités en vue de proposer des solutions à la lutte contre la pauvreté, conformément au Plan national de développement (Pnd) du gouvernement ivoirien. Notons que la partie allemande met un point d'honneur à la promotion des principes de la bonne gouvernance ; condition sine qua non pour une collaboration durable et pour la mise en œuvre fructueuse de nos projets en terre ivoirienne.

Le Réseau économique allemand en Côte d'Ivoire (Reaci) est le nouveau point de convergence entre le tissu économique local et les entreprises allemandes et européennes ainsi que les instruments de la coopération au développement. Quel est l'apport réel de cet instrument ?

Nous avons procédé au lancement de ce réseau en juin dernier après les Journées économiques d'Allemagne à Abidjan fort réussies en novembre 2018. Le Reaci, en tant que nouvelle plateforme et point de contact unique avec toutes les institutions allemandes de promotion économique et de développement du secteur privé, vient en appui à nos différentes actions qui consistent aussi bien à soutenir des infrastructures, des partenaires commerciaux allemands et ivoiriens, qu'à encourager les investisseurs. Il s'agit d'une nouvelle forme de partenariat entre l'État et le secteur privé. Du côté allemand, nous avons: GIZ, KfW, GTAI, AHK, Business & Cooperation Desk, Mittelstand global, la future Chambre de commerce et d'industrie allemande (AHK) à Abidjan. Les premiers accords de coopération entre le secteur privé allemand et les partenaires ivoiriens ont même été déjà signés. C'est le cas avec l'Institut Polytechnique Félix Houphouët-Boigny (INP-HB) de Yamoussoukro. Ces accords concernent la recherche et le développement, ainsi que la formation. Notre future Chambre de Commerce d'Abidjan sera la cinquième en Afrique et la première en Afrique francophone. Nous finalisons en ce moment l'accord gouvernemental pour créer le cadre juridique et espérons que cet accord bilatéral sera signé avant le prochain sommet du G20 qui aura lieu le 19 novembre prochain à Berlin. Cette chambre sera destinée aux acteurs du secteur privé et à la promotion de l'entrepreneuriat. En définitive, le Reaci est une plateforme de contacts et d'information au service des opérateurs et entreprises ivoiriens qui peuvent, au besoin, consulter le site internet : www.reaci.ci

Quel est alors le volume des investissements allemands en Côte d'Ivoire ? Et qu'en est-il du niveau des exportations ?

Les acteurs de l'économie allemande ont compris que le renforcement de leur position en Afrique francophone exige une présence locale et le concept de prendre Abidjan comme porte d'entrée de l'Afrique francophone a été accepté. Cela se traduit par une bonne douzaine d'entreprises allemandes qui ont déjà créé une base commerciale à partir de la capitale économique ivoirienne. Ce processus évolue de façon régulière. Nous espérons que cela va s'accélérer, si le processus électoral de 2020 se poursuit dans le calme, comme le gouvernement ivoirien nous rassure à ce sujet.

Nous nous réjouissons d'ores et déjà de la hausse du nombre de délégations économiques et commerciales qui séjournent sur les bords de la lagune Ébrié. À cela s'ajoutent des missions individuelles d'hommes d'affaires allemands qui viennent en prospection ou pour consolider leurs relations déjà établies avec des entrepreneurs locaux. Il n'y a pas de semaine où nous ne recevons pas d'opérateurs économiques allemands à Abidjan. Il faut aussi dire que beaucoup d'équipements "made in Germany" sont utilisés par de grandes entreprises en Côte d'Ivoire. Ce qui augmente la compétitivité des agents économiques ivoiriens et leur permet de créer de nouveaux emplois.

Il y a une participation financière allemande importante dans l'économie locale qui se chiffre à plusieurs centaines de millions d'euros. Il s'agit principalement de fonds d'investissement dans le secteur des énergies, l'industrie, etc.

Et sur quoi portent les échanges commerciaux de part et d'autre ?

Le volume global des échanges commerciaux est évalué à environ 1 milliard d'euros, l'équivalent de plus de 655 milliards de F Cfa. La Côte d'Ivoire importe pour 200 millions d'euros (plus de 131 milliards de F Cfa). L'Allemagne achète pour environ 800 millions d'euros. C'est-à-dire plus de 524 milliards de F Cfa. Ce qui fait un important excédent de la balance commerciale en faveur de la Côte d'Ivoire.

Depuis 2014, le ministère fédéral de l'Éducation et de la Recherche a mis en place une nouvelle initiative pour la création et l'extension de réseaux de recherche en Afrique subsaharienne pour les innovations en matière de santé. Quelle est la situation de cette initiative en Côte d'Ivoire?

Cette initiative s'est tellement bien développée en 2016 que le Réseau africain pour l'amélioration du diagnostic, de l'épidémiologie et de la prise en charge des agents infectieux courants (Andemia) a été ajouté à ce cadre. Andemia est une institution de recherche de pointe et un réseau extrêmement innovateur. À titre d'exemple, il mène des recherches pour une meilleure compréhension des maladies fébriles aigües de cause inconnue. Ces maladies considérées « ordinaires » restaient souvent sous le radar jusqu'ici. Pourtant, elles figurent parmi les principales causes de décès, surtout chez les enfants.

Il est important de mentionner que la coordination globale du réseau Andemia, avec toutes ses institutions de recherche dans plusieurs pays d'Afrique subsaharienne, est assurée par le Centre hospitalier et universitaire (Chu) de Bouaké, en coopération avec le partenaire allemand, notamment l'institut Robert Koch, institution scientifique sous la tutelle du Ministère fédéral allemand de la Santé. Je pense que c'est une véritable marque de qualité pour le Chu et pour la science médicale ivoirienne dans son ensemble.

Il faut noter que l'engagement allemand dans le domaine de la santé va bien au-delà de la recherche médicale et vise également le bien-être quotidien des populations. Dans le portfolio de notre coopération, il y a par exemple des programmes de lutte contre le paludisme, la tuberculose ou encore le Vih/Sida, ainsi qu'un appui général au renforcement du système de santé. On peut ainsi dire que le secteur de la santé est un des axes forts de la coopération allemande.

(PH : HONORÉ BOSSONI)

L'ambassade d'Allemagne finance, chaque année, des microprojets visant, entre autres, à améliorer les conditions de vie et à renforcer la lutte contre la pauvreté, surtout en milieu rural, ainsi que la promotion des droits de l'homme. Cette année, une dizaine d'organisations locales bénéficient de ce fonds. À quand l'extension de l'éventail des bénéficiaires de ce fonds ?

La Coopération allemande au développement avec la Côte d'Ivoire se fait à plusieurs niveaux. Il y a tout d'abord les grands projets de coopération bilatérale, sous forme d'appuis financiers ou techniques qui suivent les priorités du gouvernement ivoirien selon les négociations bilatérales, dont les acteurs principaux sont GIZ, KfW et DEG. Il y a ensuite l'appui aux acteurs économiques privés qui contribue également au développement économique et social ou encore les appuis apportés aux programmes des organisations internationales. En ce qui concerne les microprojets, objet de votre question, ils sont orientés directement vers les populations.

Ils permettent de soutenir et d'encourager des initiatives citoyennes et concernent par exemple la construction d'écoles, de cantines scolaires, l'accès à l'eau potable, le lancement de petites activités commerciales des collectivités, ou l'intégration de réfugiés ou migrants. Même si en terme de volume ce volet de la coopération n'est pas le plus important, nous pouvons dire que notre portefeuille s'est étendu ces dernières années. Bien que nous ne soyons pas en mesure de satisfaire toutes les demandes que nous recevons, je pense que des efforts sont faits dans ce sens. Il y a quelques années en arrière, nous étions à 3, voire 5 projets l'année. Aujourd'hui, nous en réalisons autour d'une quinzaine. Et comme je l'ai dit plus haut : nous voulons encourager de bonnes initiatives locales qui peuvent servir d'exemple et encourager d'autres à devenir actifs eux-mêmes, à se rendre compte du potentiel local à leur disposition.

Qu'avez-vous à dire sur le partenariat Europe-Afrique ?

À la fin de la guerre froide, la perspective d'une communauté de valeurs entre l'Europe et l'Afrique s'est ouverte et elle évolue à travers la coopération entre l'Union européenne et l'Union africaine. Dans ce cadre, des thématiques comme la bonne gouvernance, la démocratie, les élections libres, les libertés citoyennes, les droits de l'homme universels, l'économie libérale et la libre concurrence sont abordées. À titre d'exemple, nous pouvons citer le projet « Magic Tour 2019 » avec des artistes ivoiriens qui expriment leurs conceptions et interprétations de ces valeurs communes. Il est actuellement réalisé par l'Union européenne dans les capitales régionales de la Côte d'Ivoire. Nous sommes conscients que le chemin pour la réalisation de ses valeurs est parfois long, et que cela exige une coopération régulière et efficace. Toutefois, nous y croyons.

Notre partenariat porte, par ailleurs, sur les valeurs de solidarité, de soutien des plus forts aux plus faibles. Cela se fait notamment dans le cas des réfugiés qui ont quitté le pays après la crise post-électorale et qui veulent retourner chez eux. À cet effet, nous soutenons le gouvernement ivoirien en finançant un dispositif exécuté par le Pnud et le Hcr pour faciliter le rapatriement volontaire de réfugiés du Liberia vers la Côte d'Ivoire. La première phase dudit projet a duré deux ans et s'est achevée cette année. Nous venons de signer un Mémorandum d'accord pour la seconde phase avec le Pnud, sous le patronage de la ministre de la Solidarité, de la Cohésion Sociale et de la Lutte contre la Pauvreté. J'ai personnellement eu l'occasion de visiter ces zones de rapatriement avec Madame la ministre Mariatou Koné. Nous sommes allés au centre de transit de Tabou et à San Pedro, sans oublier la visite des petits projets mis en place par les ex-réfugiés, à l'aide de notre financement. C'était touchant de voir ce mélange d'incertitude et d'espoir, des personnes déplacées qui rentraient dans leur pays. Un retour à la patrie ! Ils savent certainement que leur nouvelle vie ne sera pas facile, vu la détresse et le niveau de pauvreté de ces familles. Mais ils peuvent compter sur l'aide de la communauté internationale, et leur propre gouvernement.

Et quelle a été la contribution de l'Organisation internationale pour les migrations (Oim) ?

Entre la Côte d'Ivoire et l'Europe, il y a un flux de rapatriement (volontaire) de migrants. Comme vous le savez, l'Organisation internationale pour les migrations organise, en collaboration avec le ministère de l'Intégration africaine et des Ivoiriens de l'extérieur, des vols pour le retour de migrants ivoiriens de la Libye, la Tunisie, etc., vers la Côte d'Ivoire grâce au Fonds fiduciaire d'urgence (Ffu) de l'Union européenne dont l'Allemagne est le principal bailleur. Toutefois, nous avons aussi un programme bilatéral complémentaire localisé sur la sensibilisation, en collaboration avec les collectivités territoriales, les communautés villageoises, les associations de jeunes, etc. J'ai pu personnellement assister à des réunions à cet effet à Abidjan, Daloa et Korhogo où j'ai pu parler avec des migrants qui sont de retour. J'espère, pour le bien des deux côtés, que la situation migratoire à l'égard de l'Afrique se normalisera grâce à un essor nouveau de nos amis africains, à l'instar d'autres continents■

« Nous sommes conscients que le chemin pour la réalisation de ses valeurs est parfois long et que cela exige une coopération régulière et efficace. Toutefois, nous y croyons. Notre partenariat porte, par ailleurs, sur les valeurs de solidarité, de soutien des plus forts aux plus faibles. Cela se fait notamment dans le cas des réfugiés qui ont quitté le pays après la crise post-électorale et qui veulent retourner chez eux. »

INTERVIEW RÉALISÉE PAR
GERMAINE BONI
ET GUY-ASSANE YAPY

Communiqué de la région du Moronou

Sous le haut patronage de SEM. Alassane Ouattara, Président de la République et sous la présidence et la présence effective de SEM. **Daniel Kablan Duncan**, vice-Président de la République, l'inauguration de l'axe Bongouanou- Kotobi-Akoupé et une cérémonie d'hommage au Président de la République auront lieu le **5 octobre 2019**, à partir de **10 heures**, à **Bongouanou**.

Populations et habitants du Moronou, vous êtes tous conviés à cette double cérémonie.